



Le 9 mai 2012

Pour publication immédiate

QUEBECOR INC. ANNONCE SES RÉSULTATS CONSOLIDÉS POUR LE PREMIER TRIMESTRE 2012

Montréal (Québec) – Quebecor inc. (« Quebecor » ou la « Société ») communique aujourd'hui ses résultats financiers consolidés pour le premier trimestre 2012. Quebecor consolide les résultats financiers de sa filiale Québecor Média inc. (« Québecor Média ») dans laquelle elle détient une participation de 54,7 %.

Faits saillants du premier trimestre 2012

- Revenus de 1,06 G\$, soit une hausse de 73,5 M\$ (7,4 %) par rapport au premier trimestre 2011.
- Bénéfice d'exploitation¹ de 322,2 M\$, en hausse de 27,9 M\$ (9,5 %).
- Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 72,9 M\$ (1,15 \$ par action de base), contre 34,3 M\$ (0,53 \$ par action de base) au premier trimestre 2011, soit une hausse de 38,6 M\$ (0,62 \$ par action de base).
- Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies² de 39,3 M\$ (0,62 \$ par action de base), contre 35,9 M\$ (0,56 \$ par action de base) au premier trimestre 2011, soit une hausse de 3,4 M\$ (0,06 \$ par action de base).
- Forte progression des revenus de Vidéotron ltée (« Vidéotron ») au premier trimestre 2012 pour les services d'accès Internet (23,0 M\$ ou 13,7 %), de télédistribution (22,4 M\$ ou 9,1 %), de téléphonie mobile (16,9 M\$ ou 81,6 %) et de téléphonie par câble (4,4 M\$ ou 4,1 %). Bénéfice d'exploitation du secteur Télécommunications en hausse de 48,5 M\$ (19,1 %).

« Les revenus et le bénéfice d'exploitation de Quebecor ont augmenté respectivement de 7,4 % et de 9,5 % au premier trimestre 2012, reflétant une fois de plus le rendement soutenu du secteur Télécommunications », a commenté Pierre Karl Péladeau, président et chef de la direction de Quebecor. « Tous les revenus des principaux services de Vidéotron ont progressé de manière importante, entraînant une croissance de 48,5 M\$ du bénéfice d'exploitation du secteur Télécommunications, en hausse de 19,1 % par rapport au premier trimestre 2011. Le nombre de lignes au service de téléphonie mobile s'établissait à 312 800 au 31 mars 2012, soit une augmentation de 22 200 lignes. En outre, Vidéotron a annoncé le lancement de illico télé nouvelle génération, proposant ainsi une toute nouvelle interface d'accès à ses différents services numériques, dont les fonctionnalités novatrices permettent une navigation plus fluide et intuitive. Vidéotron continue donc de réinventer son offre de services afin que ses abonnés puissent vivre une expérience client toujours supérieure.

« Un autre fait marquant du premier trimestre 2012 a certes été la diffusion sur les ondes du Réseau TVA de l'édition 2012 de *Star Académie* qui s'est imposée une fois de plus comme un phénomène rassembleur ayant des retombées pour l'ensemble des propriétés de Québecor Média. L'auditoire moyen a atteint 2,2 millions pour le gala hebdomadaire, tandis que l'album *Star Académie 2012* s'est vendu jusqu'à maintenant à plus de 125 000 exemplaires, se classant ainsi en tête du palmarès des ventes d'albums francophones au pays. Dans les faits, il s'agit d'une pénétration très importante du marché québécois francophone ciblé par cette émission et par ses produits dérivés.

« Dans le secteur Médias d'information, le réseau Canoë a attiré 10,5 millions de visiteurs uniques au mois de mars 2012, en hausse de 12,9 % par rapport à décembre 2011³, reflétant le succès de la nouvelle approche Web de Corporation Sun Media pour ses sites de quotidiens urbains et de journaux régionaux. Ce nouveau jalon confirme le positionnement favorable du réseau Canoë au Canada tandis qu'au Québec il occupe la deuxième position tout juste derrière le géant Google.

¹ Voir « Définitions – Bénéfice d'exploitation ».

² Voir « Définitions – Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies ».

³ Source : comScore, Inc., catégorie propriétés, maison/travail, Canada

« Par ailleurs, la nouvelle entente exclusive pour la distribution dans Le Sac Plus de la circulaire nationale de Sears Canada inc., qui sera soutenue par une campagne médiatique multiplateforme développée sur l'ensemble de nos propriétés médias, constitue un autre exemple de l'exceptionnelle complémentarité de notre offre multiproduit. Pour sa part, Québecor PagesMédia^{MC} a lancé les moteurs de recherche *videotron.trouvetout.ca* et *videotron.smartfind.ca*, une plateforme offrant aux consommateurs un guide Web et une application mobile de recherche sur les entreprises locales. Enfin, Corporation Sun Media a lancé quatre nouveaux hebdomadaires régionaux à Ottawa, à Windsor, à Kitchener-Waterloo et à Guelph, qui rejoindront plus de 400 000 foyers ontariens.

« Toutefois, les résultats financiers des secteurs Médias d'information et Télédiffusion ont continué d'être affectés négativement par les impacts de la concurrence accrue et du contexte économique sur le marché publicitaire, jumelés aux investissements importants requis par le lancement des nouveaux produits et services.

« Dans le secteur Loisir et divertissement, Groupe Archambault inc. (« Groupe Archambault ») a lancé ZIK, un service de musique en continu, communément appelé *streaming*, qui propose plus de 12 millions de chansons en accès interactif et illimité, y compris le plus grand répertoire de musique francophone avec 1,2 million de titres. Avec ZIK, Groupe Archambault se positionne à l'avant-scène d'un virage technologique, musical et culturel. ZIK accorde une place prépondérante à la culture et aux artistes québécois, tout en proposant un contenu éditorial unique.

« Enfin, Québecor Média et la Ville de Québec ont annoncé à la fin du mois de mars 2012 la finalisation du programme fonctionnel et technique de l'immeuble en vue de la construction de l'amphithéâtre de Québec, dont les travaux de construction devraient débiter en septembre 2012.

« Nous amorçons en 2012 une période où nous récoltons le fruit de nos investissements dans nos différents secteurs réalisés au cours des trois dernières années, comme tend à le démontrer la forte croissance du bénéfice d'exploitation et des flux de trésorerie enregistrée par notre secteur Télécommunications. Cet excellent premier trimestre donne le ton à une année 2012 qui devrait permettre la réalisation de nombreux projets attrayants et porteurs pour le développement à long terme de la Société et de sa rentabilité », a conclu Pierre Karl Péladeau.

Tableau 1

Faits saillants financiers des premiers trimestres de Québecor – 2008 à 2012

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action de base)

	2012 ¹	2011 ¹	2010 ¹	2009 ²	2008 ²
Revenus	1 064,0 \$	990,5 \$	948,1 \$	903,3 \$	884,7 \$
Bénéfice d'exploitation ³	322,2	294,3	290,4	272,2	256,7
Bénéfice net attribuable aux actionnaires tiré des activités d'exploitation poursuivies	72,9	34,3	34,9	57,7	45,1
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	72,9	34,3	34,9	57,7	428,4
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies ⁴	39,3	35,9	43,4	43,1	34,6
Par action de base :					
Bénéfice net attribuable aux actionnaires tiré des activités d'exploitation poursuivies	1,15	0,53	0,54	0,90	0,70
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	1,15	0,53	0,54	0,90	6,66
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies ⁴	0,62	0,56	0,67	0,67	0,54

¹ Les données financières pour les premiers trimestres de 2010 à 2012 sont présentées conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

² Les données financières pour les premiers trimestres de 2008 et de 2009 sont présentées conformément aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada.

³ Voir « Définitions – Bénéfice d'exploitation »

⁴ Voir « Définitions – Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies »

Comparaison des premiers trimestres 2012 et 2011

Revenus de 1,06 G\$, en hausse de 73,5 M\$ (7,4 %).

- Progression dans les secteurs Télécommunications (62,6 M\$ ou 10,7 % des revenus du secteur), Télédiffusion (10,7 M\$ ou 10,0 %), Technologies et communications interactives (9,8 M\$ ou 36,6 %) et Loisir et divertissement (5,7 M\$ ou 9,3 %).
- Recul dans le secteur Médias d'information (7,0 M\$ ou -2,9 %).

Bénéfice d'exploitation de 322,2 M\$, en hausse de 27,9 M\$ (9,5 %).

- Hausse dans les secteurs Télécommunications (48,5 M\$ ou 19,1 % du bénéfice d'exploitation du secteur) et Technologies et communications interactives (2,1 M\$ ou 233,3 %).
- Recul dans les secteurs Médias d'information (11,7 M\$ ou -41,3 %), Télédiffusion (10,4 M\$) et Loisir et divertissement (0,9 M\$ ou -75,0 %).
- La variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor Média a entraîné un écart défavorable de 4,7 M\$ relativement à la charge de rémunération à base d'actions au premier trimestre 2012, par rapport à la même période de 2011. Par ailleurs, la variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor a entraîné un écart défavorable de 6,5 M\$ lié à la charge de rémunération à base d'actions de la Société au premier trimestre 2012.
- Si l'on exclut l'impact de la charge de rémunération à base d'actions consolidée, le bénéfice d'exploitation est en hausse de 13,5 % au premier trimestre 2012, contre une baisse de 5,9 % à la même période de 2011.

Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 72,9 M\$ (1,15 \$ par action de base), contre 34,3 M\$ (0,53 \$ par action de base) au premier trimestre 2011, soit une hausse de 38,6 M\$ (0,62 \$ par action de base).

- Cette augmentation s'explique surtout par :
 - un écart favorable de 71,4 M\$ au chapitre du gain sur évaluation et conversion d'instruments financiers ;
 - la hausse de 27,9 M\$ du bénéfice d'exploitation ;
 - un écart favorable de 8,4 M\$ au chapitre de la charge pour restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux.

Contrebalancés par :

- la hausse de 20,5 M\$ de la charge d'amortissement ;
- une charge pour dépréciation de l'écart d'acquisition de 14,5 M\$ inscrite au premier trimestre 2012.

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies de 39,3 M\$ au premier trimestre 2012 (0,62 \$ par action de base), contre 35,9 M\$ (0,56 \$ par action de base) au même trimestre de 2011, soit une hausse de 3,4 M\$ (0,06 \$ par action de base).

Financement

- Vidéotron a émis, en mars 2012, des billets de premier rang d'un montant en capital de 800,0 M\$US, portant intérêt à un taux de 5 % et échéant en 2022.
- Vidéotron a racheté, en mars 2012, tous ses billets de premier rang portant intérêt à un taux de 6,875 % et échéant en janvier 2014, pour un montant en capital de 395,0 M\$US.
- Québecor Média a racheté, en mars et en avril 2012, pour un montant en capital total de 260,0 M\$US de ses billets de premier rang portant intérêt à un taux de 7,75 % et échéant en mars 2016, et a réglé les contrats de couverture afférents.
- Québecor Média et Groupe TVA inc. (« Groupe TVA ») ont amendé leurs facilités de crédit bancaire afin de proroger leurs échéances, respectivement à 2016 et à 2017, et d'ajouter une nouvelle facilité de crédit renouvelable « C » de 200,0 M\$ dans Québecor Média, venant à échéance en 2016.
- Corporation Sun Media a remboursé le solde de 37,6 M\$ de sa facilité de crédit à terme et a annulé l'ensemble de ses facilités de crédit.

Dividendes

Le 8 mai 2012, le conseil d'administration de Quebecor a déclaré un dividende trimestriel de 0,05 \$ par action sur les actions catégorie A à droits de vote multiples et sur les actions subalternes catégorie B comportant droit de vote. Ce dividende sera versé le 19 juin 2012 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 25 mai 2012. Ce dividende est désigné à titre de dividende déterminé conformément au paragraphe 89(14) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et à son équivalent provincial.

Information financière détaillée

Pour une analyse détaillée des résultats du premier trimestre 2012 de Quebecor, le lecteur peut consulter le rapport de gestion ainsi que les états financiers consolidés de Quebecor disponibles sur son site à l'adresse <www.quebecor.com/fr/rapports_trimestriels_quebecor_inc> ou par l'intermédiaire des services de dépôt SEDAR à <www.sedar.com>.

Téléconférence des investisseurs et diffusion sur Internet

Le 9 mai 2012, à 15 h 30 (HAE), aura lieu une téléconférence sur les résultats de Quebecor pour le premier trimestre 2012, avec une période de questions réservée aux analystes financiers. On peut y accéder en composant le 1 877 293-8052, code d'accès pour les participants 58308#. Une version enregistrée, en anglais seulement, sera disponible par la suite en composant le 1 877 293-8133, numéro de conférence 771360# et code d'accès pour les participants 58308#, entre les 9 mai et 9 août 2012. De plus, la téléconférence sera diffusée en direct sur le site Internet de Quebecor à l'adresse <www.quebecor.com/fr/content/conference-telephonique>. Il y a lieu de s'assurer de disposer d'un logiciel adéquat avant d'écouter la téléconférence. L'adresse Internet indiquée ci-dessus comprend des directives ainsi qu'un lien direct pour le téléchargement gratuit du logiciel choisi.

Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent communiqué de presse qui ne sont pas des faits historiques constituent des énoncés prospectifs assujettis à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de Quebecor dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer », ou « croire » ou de la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou toute terminologie similaire. Au nombre des facteurs pouvant entraîner un écart entre les résultats réels et les attentes actuelles figurent la saisonnalité (y compris les fluctuations saisonnières des commandes de clients), les risques d'exploitation (y compris la variation de la demande des clients pour les produits de Quebecor et les mesures relatives à l'établissement des prix instaurés par des concurrents), les risques liés aux couvertures d'assurances, les risques associés à l'investissement en capital (y compris les risques liés au développement technologique, à la disponibilité et aux bris des équipements), les risques environnementaux, les risques associés aux conventions collectives, les risques associés aux matières premières et aux coûts de l'énergie (y compris la fluctuation des coûts et de la disponibilité des matières premières), le risque de crédit, les risques financiers, les risques liés à l'endettement, les risques de fluctuation de taux d'intérêt, les risques de change, les risques associés aux lois et à la réglementation gouvernementale, les risques liés aux changements dans la législation fiscale et la fluctuation générale de la conjoncture politique et économique. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de Quebecor et les attentes actuelles, veuillez vous reporter aux documents publics déposés par Quebecor et qui sont disponibles à <www.sedar.com> et à <www.quebecor.com>, y compris, en particulier, la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de Quebecor pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse reflètent les projections de Quebecor au 9 mai 2012 et sont sous réserve des changements pouvant se produire après cette date. Quebecor décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables le requièrent.

La Société

Quebecor inc. (TSX : QBR.A, QBR.B) est une société de gestion détenant une participation de 54,7 % dans Québecor Média inc., l'un des plus importants conglomérats de médias du Canada, comptant plus de 16 000 employés. Québecor Média inc. est, grâce à sa filiale Vidéotron ltée, une entreprise intégrée de communications active dans la télédistribution, le développement multimédia interactif, les services d'accès Internet, la téléphonie par câble et la téléphonie mobile. Par l'intermédiaire de Corporation Sun Media, Québecor Média inc. est le plus grand éditeur de journaux du Canada. Elle exploite également Canoe.ca et son réseau de propriétés Internet au Canada en langues française et anglaise. Dans le domaine de la télédiffusion, Québecor Média inc. exploite, par l'entremise de Groupe TVA inc., le premier réseau de télévision francophone généraliste du Québec, diverses chaînes spécialisées et la chaîne de langue anglaise SUN News. Une autre filiale de Québecor Média inc., Nurun inc., est une importante agence de technologies et de communications interactives avec des bureaux au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie. Québecor Média inc. est active dans l'édition de magazines (TVA Publications inc.), dans l'édition et la distribution de livres (Groupe Sogides inc. et Les Éditions CEC inc.), dans la production, la distribution et la vente au détail de produits culturels et de musique en continu (Groupe Archambault inc., TVA Films), dans le développement de jeux vidéo (Studios BlooBuzz, s.e.c), dans la location et la vente au détail de DVD, de disques Blu-ray et de jeux vidéo (Le SuperClub Vidéotron ltée), dans l'impression et la distribution de journaux régionaux et de circulaires (Imprimerie Québecor Média inc. et Réseau Québecor Média inc.), dans la production et la diffusion de contenus d'information (Agence QMI), dans la commercialisation d'ententes publicitaires multiplateformes (QMI Ventes) et dans l'édition d'annuaires imprimés et en ligne par l'intermédiaire de Québecor PagesMédia^{MC}.

- 30 -

Sources :

Jean-François Pruneau
Chef de la direction financière
Quebecor inc. et Québecor Média inc.
jean-francois.pruneau@quebecor.com
514 380-4144

J. Serge Sasseville
Vice-président principal, Affaires corporatives et institutionnelles
Québecor Média inc.
serge.sasseville@quebecor.com
514 380-1864

DEFINITIONS

Bénéfice d'exploitation

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Société définit le bénéfice d'exploitation, tel que concilié avec le bénéfice net, conformément aux IFRS, comme le bénéfice net avant l'amortissement, les frais financiers, le gain sur évaluation et conversion des instruments financiers, la charge pour restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux, la charge pour dépréciation de l'écart d'acquisition, la perte sur refinancement de dettes et les impôts sur le bénéfice. Le bénéfice d'exploitation, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La direction de la Société estime que le bénéfice d'exploitation est une mesure utile d'évaluation du rendement. La Société se sert du bénéfice d'exploitation pour évaluer le rendement de ses investissements dans Québecor Média. La direction et le conseil d'administration de la Société utilisent cette mesure pour évaluer tant les résultats consolidés de la Société que les résultats des secteurs d'exploitation qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel de dépréciation et d'amortissement des actifs corporels et incorporels et n'est pas affectée par la structure du capital ou les activités d'investissement de la Société et de ses différents secteurs d'activité. En outre, le bénéfice d'exploitation est utile, car il constitue un élément important des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. Toutefois, cette mesure est limitée puisqu'elle ne tient pas compte du coût périodique des actifs corporels et incorporels nécessaires pour générer les revenus des secteurs de la Société. D'autres mesures qui tiennent compte de ces coûts, telles que les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs et les flux de trésorerie libres liés à l'exploitation, sont également utilisées par la Société. De plus, des mesures comme le bénéfice d'exploitation sont fréquemment utilisées par les membres de la communauté financière pour analyser et comparer le rendement d'entreprises dans les secteurs où la Société est active. La définition du bénéfice d'exploitation de la Société peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 2 présente le rapprochement du bénéfice d'exploitation avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés résumés de la Société.

Tableau 2

Rapprochement du bénéfice d'exploitation présenté dans ce communiqué avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2012	2011
Bénéfice (perte) d'exploitation :		
Télécommunications	303,0 \$	254,5 \$
Médias d'information	16,6	28,3
Télédiffusion	(5,8)	4,6
Loisir et divertissement	0,3	1,2
Technologies et communications interactives	3,0	0,9
Siège social	5,1	4,8
	322,2	294,3
Amortissement	(142,0)	(121,5)
Frais financiers	(83,2)	(81,4)
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	81,9	10,5
Restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux	(1,1)	(9,5)
Dépréciation de l'écart d'acquisition	(14,5)	-
Perte sur refinancement de dettes	(7,3)	(9,3)
Impôts sur le bénéfice	(39,8)	(19,8)
Bénéfice net	116,2 \$	63,3 \$

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies

La Société définit le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que concilié avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires conformément aux IFRS, comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires avant le gain (la perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers, la charge pour restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux, la charge pour dépréciation de l'écart d'acquisition et la perte sur refinancement de dettes, déduction faite des impôts sur le bénéfice et du bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La définition du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 3 présente le rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué aux états financiers consolidés résumés de Quebecor.

Tableau 3

Rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies présenté dans ce communiqué avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué aux états financiers consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2012	2011
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies	39,3 \$	35,9 \$
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	81,9	10,5
Restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux	(1,1)	(9,5)
Dépréciation de l'écart d'acquisition	(14,5)	–
Perte sur refinancement de dettes	(7,3)	(9,3)
Impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements ¹	(13,3)	4,4
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle afférent aux ajustements	(12,1)	2,3
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	72,9 \$	34,3 \$

¹ Y compris l'impact de la fluctuation du taux d'imposition applicable sur les éléments ajustés, pour des raisons statutaires ou dans le cadre de transactions fiscales

Revenu mensuel moyen par abonné

Le RMPA est un indicateur utilisé dans l'industrie pour mesurer les revenus mensuels générés pour la télévision par câble, l'accès Internet et la téléphonie par câble et mobile par abonné moyen de base. Le RMPA n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS et la définition et la méthode de calcul utilisées par la Société peuvent différer de celles utilisées par d'autres entreprises. La Société calcule le RMPA en divisant ses revenus combinés de télévision par câble, d'accès Internet et de téléphonie par câble et mobile par le nombre moyen d'abonnés de base durant la période considérée, puis divise ce résultat par le nombre de mois de cette même période.